

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES MASKOUTAINS  
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue le 30 octobre 2017, à 19 heures, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale à La Présentation et pour laquelle les élus ont accusé réception de l'avis de convocation émis le 18 octobre 2017, conformément à l'article 156 du *Code municipal*.

Sont présents

Madame la conseillère : Mélanie Simard  
Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard  
Martin Nichols  
Rosaire Phaneuf  
Martin Bazinet

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  
RÉSOLUTION NUMÉRO 236-10-17**

Monsieur le Maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance à 19 heures :

Il est proposé par Georges-Etienne Bernard  
Appuyé par Mélanie Simard  
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Gymnase/centre communautaire – Travaux de construction du stationnement au 870 rue Principale – Adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions
4. Période de questions
5. Levée de la séance

**2- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période est mise à la disposition de l'assistance afin de poser des questions concernant les sujets traités.

**3. GYMNASSE/CENTRE COMMUNAUTAIRE – TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU STATIONNEMENT AU 870 RUE PRINCIPALE – ADJUDICATION DU CONTRAT SUITE À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RÉSOLUTION NUMÉRO 237-10-17**

Considérant la résolution numéro 219-10-17 adoptée le 3 octobre 2017 concernant l'autorisation d'aller en appel d'offres pour la construction du stationnement au 870 rue Principale;

Considérant que l'ouverture des soumissions a eu lieu le lundi 30 octobre 2017 à 11h;

Considérant les recommandations faites par Jean Sébastien Bouvier, ingénieur à la MRC des Maskoutains;

Il est proposé par Mélanie Simard  
Appuyé par Rosaire Phaneuf  
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat *de construction du stationnement au 870 rue Principale* à l'entreprise Mécanique Mobile l'Éclair inc., au montant total de 230 783.57 \$, incluant les taxes;

De confirmer que la présente résolution et les documents d'appel d'offres deviennent le contrat liant les parties pour l'exécution des travaux;

D'autoriser le paiement des factures lorsque les travaux seront terminés.

### **3- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période est mise à la disposition de l'assistance afin de poser des questions concernant les sujets traités ou les dossiers municipaux.

### **4- LEVÉE DE LA SÉANCE RÉSOLUTION NUMÉRO 238-10-17**

Considérant que tous les sujets prévus à l'ordre du jour de la séance extraordinaire ont été traités;

Il est proposé par Martin Nichols

Appuyé par Martin Bazinet

Et résolu à l'unanimité de lever la séance extraordinaire à 19h06.

---

Claude Roger  
Maire

---

Josiane Marchand  
Directrice générale et secrétaire-trésorière